



## Assemblée Générale 18 mars 2024

### RAPPORT FINANCIER 2023

\*\*\*\* Année 2023 \*\*\*\*

L'année 2023 se caractérise par une augmentation modérée des dépenses et par des recettes satisfaisantes dans le contexte inflationniste général.

<b>Les charges: 234 384 € (+13%) Réalisées 2022 : 206 820 €</b> - Budgétisées 2023 : 214 549€
---

L'essentiel des charges porte sur les salaires et les aides aux demandeurs d'asile (transports, traductions, aides individuelles).

**Charges de personnel (97636 € soit 42 %) :** Elles restent le premier poste de dépenses (85 365 € en 2022 en hausse de 14 %).

Le CA a décidé d'une augmentation des salaires de 4% en début d'année puis une 2ème augmentation de 4% en juillet.

S'ajoute aux charges du personnel l'indemnisation des stagiaires (12 802€) 4 sur 6 mois, 1 sur 4 mois (dont 3 sont sur 2023 et 2024) et d'un service civique de 6 mois.

**Transports (54 417€ soit 23 %) :** les frais de prise en charge du déplacement des demandeurs d'asile à Paris ont bien augmenté par rapport à 2022 (+13 %). C'est dû à la fois à l'inflation et à l'augmentation des demandeurs d'asile suivis par l'ADA (+ 17% par rapport à 2022)

Depuis 2022, nous avons dû réduire l'indemnisation : un aller en bus pour les demandeurs d'asile touchant la CMA et un aller-retour pour ceux qui ne touchent aucune aide. Ceux-ci sont de plus en plus nombreux.

Ces frais comprennent aussi les tickets de Metro ou de RER donnés avec le billet de train.

**Traductions (31 957 € soit 14 %) :** Les frais de traduction sont en augmentation par rapport à 2022 (+ 17 %). Cela s'explique par le nombre croissant de demandeurs d'asile ayant besoin d'interprètes (Guinée Conakry, RDC, Angola, Albanie, Afghanistan) et par l'augmentation du nombre de DA suivis par l'ADA.

**Les produits : 239 517 € (+16,6 %).** Réalisés 2022 : 205 444€ - Budgétisés 2023 : 214 549€

L'essentiel des ressources de l'ADA est constitué des subventions des collectivités territoriales, des fondations, du CCAS de Grenoble ainsi que des adhésions et des dons. Elles sont malheureusement incertaines jusque tard dans l'année et nous parviennent selon un calendrier imprévisible.

**Subventions publiques (67 850 € soit 28 %) :** en augmentation par rapport à 2022 (+20 %).

Les élus départementaux de 3 cantons (II, III et IV) ont apporté leur soutien à l'Observatoire de l'Asile.

Les Collectivités territoriales telles que Grenoble Alpes Métropole, le SMMAG pour les transports urbains, les Communes de Grenoble, Bernin, Crolles, Eybens, Gières, La Tronche, Meylan, Montbonnot-St-Martin, St Egrève, St Martin d'Hères, et la Communauté des Communes du Grésivaudan, ont maintenu leur soutien à l'ADA.

Le FDVA (Fonds de Développement de la Vie Associative) nous a accordé une subvention pour la formation des bénévoles et pour le fonctionnement.

La DRFIP (Direction Régionale des Finances Publiques) nous a accordé une aide pour la domiciliation administrative pour laquelle nous avons eu un agrément de la Préfecture en février 2022.

**Subventions des Fondations (41 200 € soit 17 %) :** en très forte hausse par rapport à 2022 (+42 %)

La Fondation de France nous a accordé une subvention pluri-annuelle de 5000 € sur 3 ans pour la formation des bénévoles.

Un Monde Par Tous nous a accordé une subvention pluri-annuelle de 10 000 € sur 3 ans pour l'Observatoire de l'Asile en Isère.

L'Oréal nous a accordé 8 000 € pour la protection des femmes et des petites filles.

Archipel des Utopies nous a accordé 4 000€ pour la protection des petites filles contre l'excision.

L'ACAT nous a accordé 4 000€ pour l'aide aux transports.

L'Institut des Droits de l'Homme nous a accordé 1000 €.

JRS-Welcome nous a accordé 1 200 €.

Enfin, en fin d'année alors que nous étions inquiets pour le résultat financier, Emmaüs nous a accordé 8 000 €, pour l'aide aux transports et les frais d'interprétariat, ce qui a redressé la situation.

**Contributions des partenaires (69 000 € soit 29 %) :** demeurées stables.

Les associations amies fondatrices : le Diaconat Protestant, le Secours Catholique, l'ODTI, Amnesty International, la Cimade ont aussi maintenu leur concours (17 000€).

Le CCAS de Grenoble subventionne les voyages à l'OFPPA et à la CNDA (32 000€) pour les demandeurs d'asile qui ne sont pas pris en charge par un CADA. (Cette aide est complétée en partie par Grenoble Alpes Métropole avec 7000€). Il finance aussi des aides exceptionnelles (au

maximum 45€/adulte) remises en 3 ou 4 fois (20 000€), ce qui en fait notre premier contributeur financier.

**Adhésions et dons (48 650 € soit 20 %) en augmentation de 9 %**

Les adhésions sont essentielles pour l'ADA, puisqu'elles représentent avec les dons le seul produit marquant notre indépendance. Le nombre des adhérents-donateurs s'est maintenu en 2023 (324 adhérents dont 56 nouveaux).

Les donateurs habituels de l'ADA se sont mobilisés, en particulier pour permettre l'indemnisation de 3 stagiaires de 6 mois et pour les frais de transports.

Le nombre de donateurs mensuels, gage d'une stabilité des ressources, est passé de 16 en 2022 à 50 (2200€/mois).

■ **Face à des charges toutes plus importantes qu'en 2022 (+13%), en particulier pour les frais de personnel, de transports et de traduction, les ressources de l'ADA ont pu augmenter en proportion grâce aux collectivités locales, aux fondations et aux dons, ce qui permet de finir l'année avec un résultat positif de 5133€.**

■ **L'évaluation du travail fourni par les bénévoles (300 086€ au titre des 26 627 heures mises à disposition soit près de 17 équivalents temps plein) met en évidence la part prédominante du bénévolat dans l'association.**

Le chiffre de 70 bénévoles d'avant crise a été retrouvé en 2022 et dépassé en 2023 (77).

Cette estimation d'heures est certainement sous-évaluée, beaucoup de bénévoles ayant du mal à compter leurs heures, au propre comme au figuré....

**Au bilan 2023 (situation au 31/12/2023), il est proposé d'imputer le résultat positif de 5 133€ aux provisions pour investissement (1 000€) pour l'équipement informatique, et au report à nouveau (4133€). L'association dispose ainsi d'un fonds de roulement de 52 000 € (soit 2,5 mois de fonctionnement).**

***Nous tenons à exprimer nos chaleureux remerciements à tous nos partenaires, associations, adhérents et donateurs pour leur contribution à l'ADA dans son activité essentielle : l'accompagnement et la défense des demandeurs d'asile en Isère.***

## \*\*\*\* Perspectives Année 2024\*\*\*\*

<b>Les charges budgétisées :</b>	<b>243 950€, soit + 4 % s/réalisé 2023</b>
<b>Les produits budgétés :</b>	<b>243 950€ soit + 1% s/réalisé 2023</b>

Comme chaque année, nous demeurons dans l'incertitude quant à l'évolution financière de notre budget. Le nombre d'arrivées croît régulièrement depuis 2021, nécessitant une augmentation des charges.

### Les Charges :

Les charges de personnel concernent 3 CDI à temps partiel : Olivier TIRARD-COLLET, coordonnateur (90% ETP); Fanny BRAUD, chargée d'études de l'Observatoire de l'Asile en Isère-OASIS (90% ETP), Guillaume THIERY, chargé d'études (80 % ETP).

Il est important pour l'ADA de consolider les salaires en cours d'année face à l'inflation et de maintenir le recrutement de stagiaires (3 stages de 6 mois). Mais la lourdeur des tâches et leur complexité réclament le renforcement des capacités de travail de l'équipe de salariés.

L'ADA envisage de pérenniser le contrat de Claire PONCET (70% ETP) après ses 2 CDD de 3 mois. Assistante sociale de formation, elle apporte un complément très important des compétences requises devant le désengagement croissant de l'Etat dans l'accompagnement des réfugiés.

Avec le durcissement des conditions d'accueil et d'obtention des droits de séjour, les besoins de financement des transports et des traductions s'accroissent beaucoup plus vite que nous le permet notre budget. De nouvelles sources doivent être recherchées si l'on ne veut pas appliquer des coupes sombres au détriment des demandeurs.

### Les Produits :

Du côté des recettes, nous n'avons pas encore toutes les réponses à nos demandes de subventions. Il reste des incertitudes pour certaines collectivités, comme Grenoble Alpes Métropole (financement de l'Observatoire de l'Asile en Isère et des transports) ainsi que pour le Fonds de Développement de la Vie Associative qui gère maintenant une partie de la réserve parlementaire. Nous avons répondu à ses 2 appels à projets, pour la formation des bénévoles et pour le fonctionnement général de l'association.

Nous poursuivons la recherche active de ressources auprès de nouvelles Fondations et nous renouvelons nos demandes à celles qui nous ont aidés précédemment.

Nos demandes portent sur des projets spécifiques comme la formation des bénévoles associatifs, l'accompagnement des femmes demandeuses d'asile (protection contre les mutilations génitales féminines des petites filles et prise en charge des troubles post-traumatiques), l'aide aux transports ainsi que sur l'Observatoire de l'Asile en Isère.

La mise en place sur le site de l'ADA de la possibilité d'adhérer ou de faire un don en ligne par l'intermédiaire d'Hello-Asso a été assez fructueuse en 2023. Nous reconduisons donc l'expérience. Nous espérons aussi l'augmentation des dons mensuels qui donnent une certaine sécurité.

**Nous espérons toujours équilibré notre budget en fin d'année, notamment grâce au soutien de tous nos partenaires comme des bénévoles et des adhérents.**